17 et 18 octobre 2018 - Angoulême

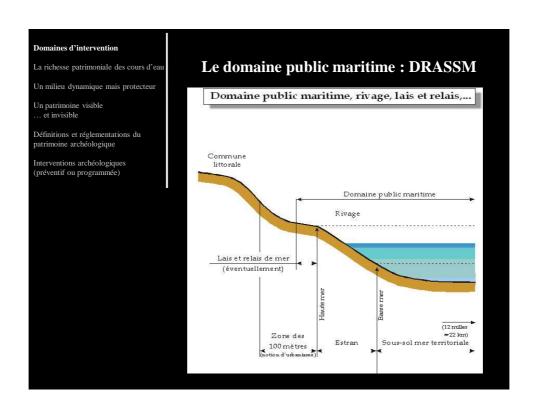
La réglementation au regard de la protection et de la sauvegarde du patrimoine

Patrimoine archéologique en milieu humide ou immergé

Fabien LOUBIGNAC, Jean-François MARIOTTI, Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE DRAC Nouvelle-Aquitaine, Service Régional de l'Archéologie

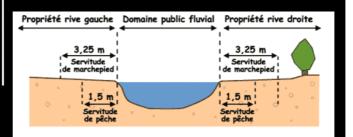






Domaines d'intervention La richesse patrimoniale des cours d'eau Un milieu dynamique mais protecteur Un patrimoine visible ... et invisible Définitions et réglementations du patrimoine archéologique Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Le domaine fluvial : Services Régionaux de l'Archéologie

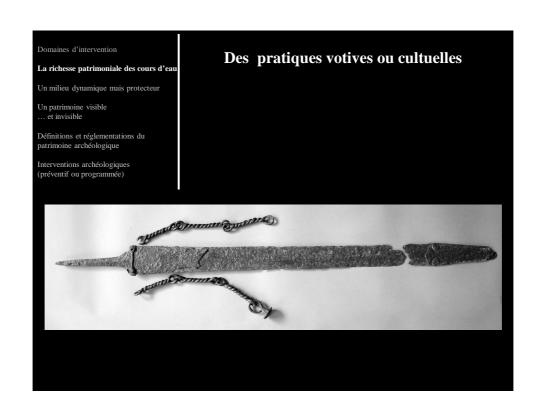


850.000 kms de cours d'eau en France dont 15 000 ouvrages recensés



Une occupation humaine ancienne







La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)



Scène de bataille sur un pont

des frontières, des axes d'invasion, des points de passage obligé



Navigation, bateaux vikings remontant un cours d'eau



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

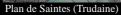
Un patrimoine visible ... et invisible

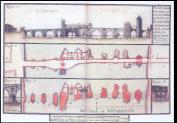
Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Ouvrages de franchissement







Le pont de Saintes en 1710



Représentation en 1572 de la ville de Poitiers et de ses accès (ponts et berges fortifiés)

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

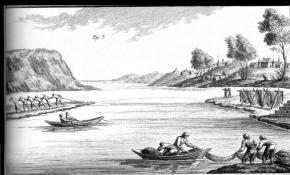
Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)



Bouchons de nasses, lestes

Des pratiques halieutiques



Gravure représentant une scène de pêche

Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)



Moulins antiques (Barbegal, 13)

L'utilisation de la force motrice



Moulin moderne





La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Un patrimoine qui peut-être soudainement révélé



Épave de bateau mise au jour avec la marée



Découverte d'alignements de poteaux par la baisse du niveau d'eau

Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Un patrimoine qui peut-être soudainement révélé



Piles d'un pont médiéval visible l'été dans le Clain à Poitiers

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)



Un patrimoine qui peut-être soudainement révélé



Moulin et seuils visibles sur photographies aériennes et sur le cadastre napoléonien

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)



Epées protohistoriques

Un patrimoine qui peut-être révélé À l'occasion de dragages



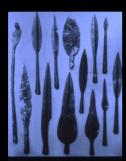
La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)



Fers de lances

Un patrimoine qui peut-être révélé À l'occasion de travaux



Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Un patrimoine qui peut-être révélé À l'occasion de travaux





Fondation d'une pile de pont avec des blocs antiques

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Un patrimoine qui peut-être révélé À l'occasion de curages



Madriers en bois provenant d'une structure archéologique

Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

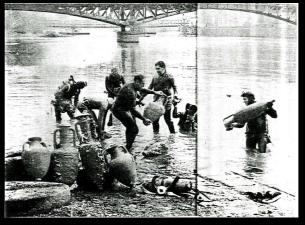
Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Un patrimoine qui peut-être révélé Lors de découvertes fortuites



Découverte d'amphores antiques par des plongeurs

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Historique

Loi du 15 octobre 1941 (loi Carcopino) : confirmée en 1945

« portant sur la réglementation des fouilles archéologiques et sur la surveillance de l'état.»

Convention européenne de Malte pour la protection du patrimoine archéologique du 16 janvier 1992 (La Valette)

« Sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges, biens et autres traces du passé (...) Sont inclus dans le patrimoine archéologique les structures, constructions, ensembles architecturaux, sites aménagés, témoins mobiliers, monument d'autre, ainsi que leur contexte, qu'ils soient situés dans le sol ou sous les eaux. »

La convention reconnaît qu'« il y a lieu d'intégrer les préoccupations de sauvegarde archéologique dans les politiques d'aménagement urbain et rural, et de développement culturel » et traduit l'engagement des parties « à mettre en œuvre, selon des modalités propres à chaque État, un régime juridique de protection du patrimoine archéologique ». Elle impose en outre aux États parties de « garantir la signification scientifique des opérations de recherche archéologique » et d' « accroître les moyens matériels de l'archéologie préventive ».

Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Loi du 17 janvier 2001 (loi sur l'archéologie préventive) : naissance de l'Inrap.

« porte sur le régime juridique spécial de l'archéologie préventive et son financement (principe du destructeur/payeur).»

Loi du 1^{er} août 2003 : monopole des diagnosctics à l'Inrap et aux coll.Ter + ouverture des marchés de fouille à la concurrence

Loi du 7 juillet 2016 (LCAP):

Nouveau code du patrimoine du 15 août 2016 instaurant le principe de la maîtrise d'ouvrage scientifique des opérations par les SRA + renforcement du contrôle de l'État + nouveau régime des BAM

Article L-1 du code du patrimoine : Patrimoine culturel

« Le patrimoine s'entend, au sens du présent code, de l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.»

Article L510-1 du code du patrimoine : Patrimoine archéologique

« Constituent des éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges et autres traces de l'existence de l'humanité, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel.»

Article 410-1 du code pénal : Intérêts fondamentaux de la nation

« Les intérêts fondamentaux de la nation s'entendent au sens du présent titre de son indépendance, de l'intégrité de son territoire, de sa sécurité, de la forme républicaine de ses institutions, des moyens de sa défense et de sa diplomatie, de la sauvegarde de sa population en France et à l'étranger, de l'équilibre de son milieu naturel et de son environnement et des éléments essentiels de son potentiel scientifique et économique et de son patrimoine culturel.»

Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la création, à l'architecture et au patrimoine

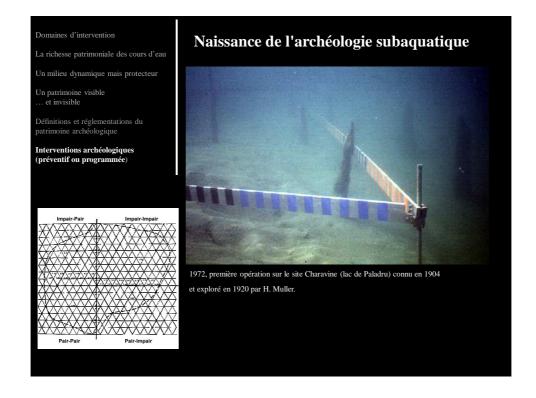
... en lien avec la loi sur l'eau

La loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine de juillet 2016 a modifié l'article L.214-17 du code de l'environnement demandant que les obligations liées au classement des cours d'eau soient « mises en œuvre dans le respect des objectifs de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine protégé soit au titre des monuments historiques, des abords ou des sites patrimoniaux remarquables en application du livre VI du code du patrimoine, soit en application de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme ».

Une grille d'analyse est proposée afin de déterminer l'intérêt patrimonial des ouvrages liés aux cours d'eau. Cette grille recense des éléments factuels et descriptifs de la dimension patrimoniale et/ou paysagère des ouvrages aménagés dans les cours d'eau.

La grille est utilisée pour identifier tous les ouvrages aménagés dans le lit des cours d'eau et qui pourraient présenter un intérêt scientifique et / ou patrimonial.



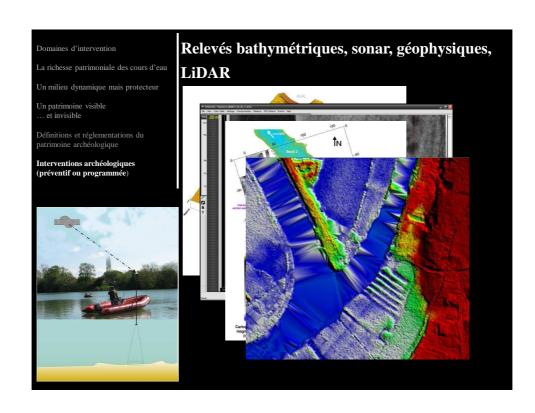




Recherches documentaires (études préalables)









La richesse patrimoniale des cours d'eau

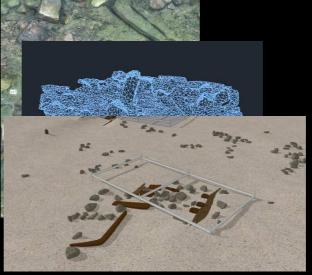
Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Le diagnostic et la fouille archéologiques (subaquatique, milieu hyperbare)



Relevé photogrammétrique - site de Taillebourg (JFM)

Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Le diagnostic et la fouille archéologiques (milieu humide)



Effacement d'un seuil (continuité écologique) – Moulin de Chaminade Saint-Pardoux-la-Rivière (24) - Eveha

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Le diagnostic et la fouille archéologiques (milieu humide)



Effacement d'un seuil (continuité écologique) – Moulin de Chaminade Saint-Pardoux-la-Rivière (24) - Eveha

Domaines d'intervention

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Le diagnostic et la fouille archéologiques (milieu humide)



Effacement d'un seuil (continuité écologique) – Moulin de Chapellas Saint-Saud-la-Coussière (24) - Eveha

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible ... et invisible

Définitions et réglementations du patrimoine archéologique

Interventions archéologiques (préventif ou programmée)

Merci de votre attention



Référents Service Régional de l'Archéologie (cellule subaquatique)

- Poitou-Charentes, Limousin Jean-François MARIOTTI Fabien LOUBIGNAC
- Aquitaine Raphaël GESTREAU